(Date)

Madame (Monsieur) (Enter Name of MP),

En tant que membre de l’Association canadienne des agences de voyages (ACTA) et un de vos électeurs, je vous écris pour demander au gouvernement canadien de prolonger la Prestation canadienne d'urgence (PCU) pour l'industrie du voyage, les agences de voyages et les conseillers en voyages afin de contrer ainsi le maintien des avis que le gouvernement adresse aux voyageurs pour recommander aux Canadiens « d’éviter tous les voyages non essentiels à l'extérieur du Canada » et « d’éviter tout genre de croisières ».

Alors que nous apprécions le besoin de poursuivre les mesures dans le but de limiter la propagation de la COVID-19, les avis aux voyageurs combinés à l’interdiction nouvellement prolongée des croisières en eaux canadiennes représentent un autre coup dur pour l'industrie du voyage au Canada. L’industrie canadienne du voyage compte parmi les plus durement frappées pendant la pandémie et alors que les économies de l'ensemble du pays reprennent graduellement leurs activités, les avis aux voyageurs, la distanciation physique et les mesures obligatoires d’auto-isolement et de quarantaine après un retour de voyage empêcheront les entreprises de détail dans le secteur du voyage de bénéficier d’une telle possibilité.

L’industrie du voyage a souffert très tôt de la crise sanitaire liée à la COVID-19 en raison des avis que le gouvernement a émis à l'intention des voyageurs, alors que plusieurs conseillers en voyages ont passé les quelques premières semaines de la pandémie à aider bénévolement les Canadiens à rentrer au pays. Affichant une perte quasi-totale des revenus, l'industrie canadienne du voyage, les agences de voyages et les conseillers en voyages de partout au pays, dont plusieurs sont de petites entreprises comptant à leur emploi plusieurs femmes, dépendaient de la PCU.

L’avis aux voyageurs du gouvernement demandant d’éviter tous les voyages non essentiels représentera une contrainte financière pour les entreprises de voyages au détail et, si on ne prolonge pas la PCU, plusieurs se retrouveront aux prises avec des difficultés économiques importantes longtemps après que les autres entreprises auront repris leurs activités. Afin de protéger les milliers d'entreprises canadiennes qui évoluent dans le secteur du voyage, les employés et les entrepreneurs indépendants, nous demandons à l'intention des entreprises de détail dans le secteur du voyage au Canada une prolongation de la PCU spécifique à ce secteur jusqu’à la fin de décembre 2020.

En raison de l’impact catastrophique de la crise sanitaire et économique attribuable à la COVID-19, plusieurs entreprises dans le domaine du voyage ne s’attendent pas à une reprise des activités au niveau de 2019 avant 2021 ou 2022. Plusieurs entreprises ne pourront survivre sans une prolongation de la PCU et la mise en place d’autres mesures d’aide financière.

Je vous remercie de votre soutien.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments distingués.

(Add your name here)

CC Le très honorable Justin Trudeau, Premier ministre du Canada

L’hon. Bill Morneau, ministre des Finances

 L’hon. Marc Garneau, ministre des Transports

 L’hon. Mélanie Joly, ministre du Développement économique et des Langues officielles

 Membres du comité du Cabinet sur la COVID-19